



2^{ÈME} CHAMPIONNAT NATIONAL DE PÊCHE AUX LEURRES

LES 1^{ER}, 2 & 3 SEPTEMBRE 2022 À PORT SAINT LOUIS DU RHÔNE



BULLETIN D'ENGAGEMENT

à renvoyer avant le 15 août 2022

Comité : _____

Club : _____

Adresse du Club : _____

Tél. Club : _____ E-mail : _____

Nom du bateau : _____ Long _____ Larg _____

Immatriculation : _____

PÊCHEUR 1 : (capitaine ou skipper)

Nom / Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél. Club : _____ E-mail Club : _____

N° Licence FFPM 2021 : _____

Taille pour les T-shirts : M L XL XXL XXXL

Certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche sportive obligatoire s'il s'agit de votre première participation. Si vous disposez d'un certificat médical de moins de 3 ans, merci de remplir le Questionnaire QS-Sport_cerfa_15699-01 (en pièce jointe).

PÊCHEUR 2 :

Nom / Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

N° Licence FFPM 2021 : _____

Taille pour les T-shirts : M L XL XXL XXXL

Certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche sportive obligatoire s'il s'agit de votre première participation. Si vous disposez d'un certificat médical de moins de 3 ans, merci de remplir le Questionnaire QS-Sport_cerfa_15699-01 (en pièce jointe).

PÊCHEUR 3 :

Nom / Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

N° Licence FFPM 2021 : _____

Taille pour les T-shirts : M L XL XXL XXXL

Certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche sportive obligatoire s'il s'agit de votre première participation. Si vous disposez d'un certificat médical de moins de 3 ans, merci de remplir le Questionnaire QS-Sport_cerfa_15699-01 (en pièce jointe).



**2ÈME CHAMPIONNAT NATIONAL
DE PÊCHE AUX LEURRES**

LES 1^{ER}, 2 & 3 SEPTEMBRE 2022 À PORT SAINT LOUIS DU RHÔNE



Le bulletin d'engagement doit être entièrement renseigné.

Le Pêcheur déclare avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter sans contestation, dans son intégralité.

Fait à : _____

Le : _____

Signature précédée de la mention : « Lu et approuvées »

Règlement de l'inscription :

Merci d'établir 2 chèques distincts :

à l'ordre du Port St Louis Fishing Club, ils seront encaissés à réception avant la date du Championnat.

• **1 pour le montant de l'engagement au concours :**

80 € ou 100 € pour ceux qui ne possèdent pas de bateau et désirent que le club leur mette à disposition bateau et capitaine.

• **1 pour le montant total de la réservation du repas de clôture.**

• **Les personnes non licenciées doivent impérativement prendre une licence FFPM afin de participer à cet évènement. (22 euros)**

Le bulletin d'engagement ainsi que les réservations pour les repas de clôture devront nous être retournés sous pli recommandé avec accusé de réception au plus tard le 15 Août 2022 à l'adresse ci-dessous :

**Port St Louis Fishing Club
147 Av Gabriel Peri
13230 Port St Louis Du Rhône**